

A l'attention du Président de la fédération de pêche du Tarn,

Je suis pêcheur; chaque année je m'acquiesce d'une cotisation auprès de votre Fédération (90 euros cette année) pour avoir le droit de pêcher bien sûr, mais aussi pour que ma contribution serve à la protection des milieux aquatiques, à la mise en valeur du patrimoine piscicole, à la gestion équilibrée des ressources piscicoles, au développement de l'esprit associatif pour éviter la privatisation, à la promotion de la pêche comme valeur économique, bref à mettre en application les principes directeurs de la pratique de la pêche en eau douce en France ...

En tout état de cause, je ne crois pas vous avoir mandaté pour appeler à une manifestation en soutien au barrage de Sivens et encore moins à une opération en soutien à l'ordre public.

Libre à vous de manifester samedi prochain à titre individuel mais pas en tant que Président de la Fédération de pêche; pas en mon nom; ma

cotisation doit servir exclusivement aux buts précités faute de quoi je me sentirais autorisé à me passer de vos services ...

Salutations,

Gilles JEANJEAN

Copies :

Le Tarn Libre

La Dépêche du Midi